

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 05/03/2024

Présents : Nicole BATY - Thierry BOITEL - Corinne JUPILLE - Colette MÉTOIS – Joëlle PASCARD – Dominique PILLOT - Thierry POISSON - Jean-Philippe TEXIER – Bernadette THOMAS

Excusées : Arlette BRACHET - Florence ROQUEJOFFRE

1. VALIDATION COMPTE RENDU DU 30/01/2024

Ce compte rendu n'ayant pas fait l'objet de remarques particulières est validé.

2. Assemblée générale départementale du 18 février 2024

A noter la bonne participation des clubs ainsi que l'efficacité du club des Marcheurs du Grand Châtelleraut relative à l'organisation de cette journée.

Calendrier : AG 2025 aurait lieu à Poitiers si la salle Gaschet est disponible et avec le concours du club de Montmidi. Celle de 2026 est programmée le 22 février avec le club de l'Alma Rand si le club peut obtenir une salle communale.

3. Assemblée générale régionale du 16 mars 2024

Une signalétique semble nécessaire pour diriger les participants vers la salle de l'Atelier. Pose de pancartes et d'une flamme par Thierry POISSON.

Corinne JUPILLE sera responsable de la visite de Poitiers prévue par l'OT et Thierry POISSON accompagnera les participants à la randonnée au départ du parc de Tison avec Nicole.

Le RV des membres du CDRP 86 est fixé à 8h30 à l'Atelier. Thierry POISSON installera une flamme ou une banderole du comité de la Vienne devant la tribune. Distribution du cadeau offert par le comité à l'entrée.

4. Grande Randonnée vers Paris

Nicole BATY, Corinne JUPILLE, Colette METOIS et Thierry POISSON sont les 4 ambassadeurs déclarés pour la Vienne. Ils ont reçu un QR code que les participants aux diverses randonnées devront scanner afin de répondre à un petit questionnaire qui permettra à la fédération de connaître le nombre de participants.....

Le comité percevra, de la fédération, un montant de 160 € par journée organisée et 40 € par ambassadeur et par nuitée ainsi qu'une aide régionale de 2500 €. Il est décidé à l'unanimité que le comité verse aux clubs un forfait de 40 € par ambassadeur et par nuitée.(20 pour le dîner, 12 pour le picnic et 8 pour le petit déjeuner)

Nicole BATY fait un point logistique de chaque journée, hébergement, repas des ambassadeurs, clubs participants et scolaires.

Un point plus particulier est apporté à l'arrivée à Poitiers :

- le mercredi 3 en fin après-midi, voir si le Département serait partie prenante pour un accueil?

- organisation du jeudi 4 à Poitiers : la déclaration administrative a été faite à la Préfecture; les clubs ont reçu le flyer des animations de la journée ; les pique-nique seront achetés pour tous les ambassadeurs ; un appel a été fait aux bénévoles des clubs pour encadrer les randonnées ou MN du matin ainsi que pour les ateliers de l'après-midi, mais une relance est nécessaire. Colette METOIS doit faire le point sur le nombre de bâtons de MN réglables dont dispose le comité. Le responsable comité est identifié pour chaque étape : il aura à signer le document de présence pour chaque ambassadeur(cela conditionne le versement de l'indemnité de 40 euros)

5. Journée marche nordique du 26 mai

Le flyer a été adressé aux clubs mais un rappel sera fait début avril en leur demandant de bien vouloir pré-inscrire leurs participants afin d'avoir un ordre d'idée du nombre de marcheurs. Pour cette 1ère édition, cette manifestation est réservée aux pratiquants inscrits dans les clubs. Donc, seuls les licenciés pourront y participer. Les circuits ont été reconnus et la salle du Peuron retenue par J.Claude CHABRUN. Voir denrées en stock pour l'apéro et en prévoir la liste à acheter. (Colette METOIS) Reportage photos fait par Corinne JUPILLE.

6. Suites de l'AG : composition du bureau, présidence et répartition des fonctions

Lors de l'AG, aucun candidat ne s'étant présenté au poste de la présidence, cette question est à l'ordre du jour de la présente réunion.

A l'unanimité, le comité directeur renouvelle sa confiance à Nicole BATY qui reste Présidente.

Trésorière et vice-présidente : Joëlle PASCARD

Trésorière adjointe : Bernadette THOMAS

Secrétaire : Colette METOIS

Responsable commission sentiers et vice-président : Dominique PILLOT

Responsable pratiques adhésions : Nicole

Responsable tourisme par intérim : Thierry POISSON (en attente de formation de Nicole)

Responsable formation : Nicole BATY

Responsable communication : Thierry Boitel

Responsable MAC : Corinne JUPILLE

Les membres du bureau restant inchangés, il ne sera pas fait de nouvelle déclaration à la préfecture. La mise à jour du site fédéral sera réalisée par Joëlle PASCARD

7. Points divers

*** Commission Tourisme**

Le club Escarp'Haims et le Foyer du Porteau ont signé une convention tourisme par l'intermédiaire du comité.

*** Commission Communication**

Il devient urgent pour Thierry BOITEL d'avoir de la part de la fédération, une adresse ff.randonnee qui a déjà fait l'objet d'une demande à la fédération.

Ce dernier propose de compléter le site internet par une page d'information sur les brevets audax, cette discipline n'y figurant pas encore : JP Texier va fournir les éléments

*** Cadeaux pour membres sortants**

En fonction de leur ancienneté dans le comité et de leur investissement, il est décidé à l'unanimité de remettre à la fin de la prochaine réunion, un chèque cadeau de 150 € à Daniel NICOLAS et de 75 € à Françoise OUVRARD. Ils seront achetés à la FNAC.

* Adhésions

A ce jour, 2802 adhérents ont pris leur licence (2803 en 2023)

* Point financier

Sur le compte chèque :	51 311,56 €
Livret A :	84 322,78 €
Compte titres :	8 522,00€
Livret sociétaire :	3 366,32€

Le nouveau vérificateur aux comptes est Gilles François BOUGAULT. Plusieurs fois par an, il procédera à des contrôles par sondages. Joëlle l'appellera pour définir une date de rencontre.

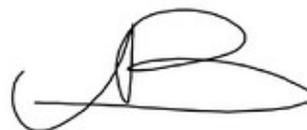
La prochaine réunion aura lieu le **jeudi 11 avril 2024 à 18h.Salle réservée**

La secrétaire,



Colette METOIS

La présidente



Nicole BATY